



FORCE OUVRIERE
MEETING DU 24 JANVIER 2013
DISCOURS DE JEAN CLAUDE MAILLY

Mes chers camarades, bonjour à toutes et tous !

Nous sommes aujourd'hui plus de 5 000 militants réunis ici, à la Halle Freyssinet pour montrer notre solidarité contre l'austérité et notre détermination à lutter contre cette austérité.

Cette mobilisation, c'est la vôtre ; ce meeting, c'est le vôtre. Celui des militantes et des militants FORCE OUVRIERE.

Lors de notre dernier Comité confédéral national le 28 septembre 2012, à Rodez, nous avons en effet reçu le mandat d'organiser un rassemblement de nos militants.

Nous y sommes.

Solidarité contre l'austérité, oui mes camarades, et après avoir entendu et écouté nos camarades espagnols, belges et grecs que je remercie à nouveau chaleureusement pour leur présence, Anne DEMELENNE, Candido MENDEZ et Georges DASSIS, on se rend compte à quel point cette solidarité est nécessaire.

Solidarité internationale, solidarité européenne et solidarité nationale.

Solidarité contre l'austérité qu'elle soit de droite, de gauche, syndicale, d'où qu'elle vienne.

Oui mes camarades, il faut entre nous tous, syndicalistes de tous les pays, nous serrer les coudes.

Je salue ici le combat des travailleurs grecs, espagnols, portugais, italiens qui luttent et résistent contre la dictature de la troïka et les mesures d'austérité qui conduisent les peuples à la ruine et à la misère.

L'austérité, tel un fléau, s'est répandue partout et nous ne pouvons plus être simples spectateurs de l'étendue grandissante de ses dégâts.

L'austérité obéit à un cercle infernal car l'austérité appelle l'austérité.

Et nul besoin est de vous relater ses effets au Portugal, en Grèce ou en Espagne pour démontrer à quel point c'est une impasse, mais surtout un leurre de faire croire à des populations que se saigner toujours et encore est la voie de sortie de la crise.

On n'est pas bien portant dans un environnement malade et surtout on ne sort pas d'une maladie grave avec de l'homéopathie, mais avec un traitement fort, et là, pour le coup, au moins avec des antibiotiques.

Comme le disait Einstein, « on ne résout pas un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré ».

Nous continuons de penser que la solution se situe au niveau des politiques macro économiques et par un changement des modalités de la construction européenne.

La crise, qui a éclaté il y a 6 ans, en 2007 est, comme nous le disons depuis le début, une crise profonde du capitalisme et plus spécifiquement une crise du capitalisme libéral.

Elle est la conséquence de la libéralisation, de la déréglementation, des privatisations.

Les libéraux, au sens économique du terme, ont considéré et obtenu que le recul ou l'absence de règles favorise ce qu'ils appellent le marché libre, c'est-à-dire l'expression sans contrainte de la loi du plus fort.

Depuis plus de 20 ans, on assiste ainsi :

- à une augmentation importante des inégalités,
- à une spéculation effrénée,
- à une priorité donnée à la lutte contre l'inflation qui a plombé la croissance,
- à un recul du rôle de l'Etat perçu comme un frein au marché, qui plus est un frein coûteux.

Le court terme l'a emporté sur le long terme.

Du « à chacun selon ses besoins » on est passé au « à chacun selon son mérite individuel ».
Du « un homme, une voix » on est passé à « un dollar, une voix ».

Le chômage a augmenté ainsi que la précarité. Pour les capitalistes libéraux, il faut avant tout favoriser les actionnaires, donc les résultats financiers. Pour y parvenir coûte que coûte, on a fait dépendre la rémunération des dirigeants des grandes entreprises des résultats financiers. On a préféré racheter des actions, autre moyen de garantir les dividendes plutôt qu'investir ou embaucher.

Ainsi, à louer le mérite individuel, on en vient à considérer que les chômeurs sont responsables de leur situation, qu'il ne faut donc pas les indemniser trop et trop longtemps et que les prestations sociales dissuadent de l'effort.

C'est ce que vient de déclarer dans notre pays la Cour des comptes qui se situe en la matière dans une logique libérale accentuée, peut-être par le fait que le pacte budgétaire européen lui donne maintenant un rôle accru avec le haut conseil des finances publiques.

Or, comme l'explique justement l'économiste coréen CHANG, « **c'est quand on est rassuré qu'on peut prendre des risques** », c'est d'ailleurs pourquoi, mes camarades, les capitalistes ont inventé la responsabilité limitée et les lois sur les faillites. Et il a cette belle formule: « l'Etat providence, c'est le code des faillites des salariés ».

Or, ces dernières années, via la précarité et la flexibilité, **on a transféré le risque du capitaliste vers le salarié.**

La rupture doit se faire aussi au niveau européen.

Je le répète, mes camarades, et c'est suffisamment significatif, c'est la première fois que la CES (confédération européenne des syndicats) s'est opposée nettement en l'occurrence au pacte budgétaire, **ce n'est pas anodin** parce qu'elle considère que ce pacte enracinait la logique d'austérité.

C'est encore la dangerosité de l'austérité que la CES a voulu marquer le 14 novembre dernier et le remarquera le 14 mars prochain en soutien aux pays dans lesquels la situation est la plus dure.

C'est ce que j'ai fait en me rendant à Madrid le 14 novembre pour être aux côtés de nos camarades espagnols et manifester avec eux.

Je l'affirme mes camarades, l'austérité est triplement **suicidaire** :

- **suicidaire socialement** car elle remet en cause les droits fondamentaux ;
- **suicidaire économiquement** car le constat est que là où elle est menée, cela ne réduit pas les dettes, qui continuent d'augmenter et elle tue la croissance ;
- **suicidaire démocratiquement** avec les remises en cause de droits dans des démocraties récentes et avec la montée des extrémismes qu'on voit un peu partout.

Au final, ce que l'on constate en France comme ailleurs, c'est qu'au-delà des discours de nos dirigeants, les gouvernements suivent les marchés et sont **démunis** pour les réglementer. En quelque sorte, la politique se fait à la corbeille et la démocratie devient victime du système financier.

Faire une rupture au niveau européen, c'est exiger que le social prenne le pas sur l'économique. C'est, par exemple, mettre en place un véritable droit social européen, c'est en finir avec le dumping fiscal et social et l'exploitation des travailleurs détachés d'un pays à un autre. C'est revoir les traités et le rôle de la BCE.

Or, force est de constater, mes camarades, que notre gouvernement actuel suit cette logique d'austérité et j'affirme que la cause, le fait générateur et ce pourquoi on en arrive à avoir un tel accord signé sur la flexibilité - j'y reviendrai bien entendu - provient du Pacte européen, du traité TSCG, traité que nous avons combattu et que nous continuons de dénoncer.

C'est ce traité qui rend possible l'escalade dans l'austérité budgétaire, C'est un véritable carcan qui limite considérablement les marges de manœuvre des gouvernements sur leurs politiques économiques et sociales, politiques qui se traduisent le plus souvent par une recherche de toujours plus de flexibilité pesant sur les salariés.

Et la flexibilité du travail, mes camarades, c'est l'insécurité de l'emploi !

Sur l'emploi, comme vous le savez, un accord loin « d'être historique », mais on s'en souviendra historiquement surtout comme étant un accord fossoyeur du Code du travail, a été conclu par trois syndicats et le patronat.

Une fois n'est pas coutume je dois féliciter le patronat qui est vraiment sorti vainqueur de cette négociation !!

Notre organisation, dès le démarrage de la négociation, a annoncé la couleur, à savoir : une négociation mal engagée, plus idéologique qu'autre chose, sans phase de délibération préalable. Tout au long des mois, cela s'est avéré exact jusqu'à l'issue de cette négociation où, au final, **« la flexibilité pour les salariés, c'est maintenant et la sécurisation de l'emploi, demain, peut-être et plus tard ».**

Je ne rentrerais pas trop dans le détail technique de l'accord dont nous avons fait le décortilage pour en montrer les dangers et ce que cachaient les soi-disant avancées toute de suite tempérées par des exceptions fragilisant le Code du travail.

Je le répète : si l'accord est historique, c'est surtout qu'il évoque un jour sombre pour les droits des salariés.

Quelques éléments tout de même : quand on regarde de plus près le contenu de l'accord, c'est un peu pour certaines dispositions **le double effet KISS COOL, mais c'est vraiment pas cool.**

● **Généralisation de la complémentaire santé**

Qui peut être contre ? L'intention est louable et on est tous pour. Mais derrière ce bel intitulé, ce n'est pas une réelle généralisation car à défaut d'accord de branche et à défaut d'une section syndicale dans l'entreprise, certains salariés ne seront pas concernés.

Pire, en interdisant ce qu'on appelle des clauses de désignation (pour désigner les organismes assureurs, en général des mutuelles et des institutions de prévoyance) qui existent dans les accords de branche, on porte atteinte aux principes d'égalité et de solidarité en matière de protection sociale et on écarte ainsi une nécessaire mutualisation qui permet pourtant de l'action sociale et surtout on ouvre la porte grande ouverte aux assureurs. D'ores et déjà, il faut que vous sachiez, les négociations de branches sont bloquées depuis la signature de cet accord.

Et l'on privilégie surtout le niveau de l'entreprise au détriment de celui de la branche seul pourtant qui assure égalité de traitement entre salariés d'un même secteur et qui permet mutualisation, actions sociales et prévention.

Autre point non négligeable, le coût de la cotisation, en dehors de toute mutualisation, risque d'être élevé et de ne pas être intéressant à fois pour les salariés comme pour l'entreprise.

C'est un exemple de mesures dans cet accord qui, sous couvert d'un beau titre, cache finalement derrière une régression à terme pour les salariés ou, pour prendre une autre image, **on a mis de belles têtes de gondole et derrière les rayons sont vides ou les produits sont périmés.**

Autre exemple, mes camarades, montré comme une avancée et la soi-disant satisfaction d'une revendication des syndicats :

- **La fameuse surtaxation des contrats précaires ou plutôt la surcotisation des contrats courts.** Revendiquée par tous, refusée par les patrons durant les 3 mois de la négociation et sortie du chapeau deux jours avant la fin de la négociation.

Point de focalisation de cette négociation, mais j'ai envie de dire : **quel cinéma pour pas grand-chose.**

Quelle victoire ? Elle est où la victoire des syndicats signataires sur les contrats précaires ?

Premièrement, cette surcotisation ne concernera pas tous les CDD puisqu'on exclut les CDD de remplacement, les saisonniers, **mais surtout** on exclut les contrats d'intérim (les plus précaires et très nombreux). On peut donc s'attendre, en plus, à des contournements en opérant des transferts d'un contrat vers un autre.

Echappent aussi à la surcotisation les CDD qui se transforment en CDI : autant dire que c'est là l'institutionnalisation du CDD comme période d'essai tout en échappant à la surcotisation.

Retenez ce chiffre, au final seulement 16 % de la masse salariale des contrats courts seront concernés par la sur cotisation.

Deuxièmement, la surcotisation est d'un montant très faible en définitive (+ 42, 90 euros sur une cotisation d'un CDD de moins d'un mois au SMIC à temps plein), ce qui sera loin d'être très dissuasif pour les patrons.

Enfin, les patrons ont réussi à obtenir en contrepartie une exonération de cotisation assurance chômage (ce qui est une première pour le régime) pour trois mois pour l'embauche de CDI de moins de 26 ans, 4 mois pour les moins de 50 salariés.

Au final et en résumé : Ce qu'ils vont payer d'un coté ils vont le récupérer de l'autre !!!!

- **L'un des articles les plus vicieux est vraisemblablement celui sur le temps partiel.**

Sous couvert de nous vendre une sécurisation des salariés à temps partiel, il ouvre au contraire des dérogations pour les employeurs. Certes, il pose le principe d'une durée minimale de 24 h mais organise de nombreuses possibilités d'y échapper, pire en faisant prendre la responsabilité de cette dérogation au salarié, avec une demande écrite de sa part, à vouloir travailler moins !

De même, on pourrait être séduit et satisfait de voir les heures complémentaires majorées dès la première heure à 10 % (ce qui est une revendication syndicale). **Et pan !** Juste après, on nous invente un système dit « complément d'heures » qui permet d'échapper à la majoration (système demandé par la fédération patronale de la propreté dans son Livre Bleu en 2012).

- Dernier exemple : **le recours facilité à la conciliation** : cet article peut apparaître comme répondant à une autre de nos suggestions, mais il est assorti d'un barème que nous n'avions pas demandé qui se trouve être inférieur aux indemnités légales actuelles.

Et tout ça, c'est sensé être les éléments qui sécurisent les salariés !!

Je m'arrête là car je ne peux lister ici toutes les chausse-trappes contenues dans cet accord, mais par contre je vous énumère rapidement les éléments de flexibilité à la faveur des employeurs.

- **Etablissement des accords de maintien dans l'emploi** (les ex accord compétitivité emploi) avec chantage à l'emploi et baisse de salaire possible et l'évitement de l'obligation du PSE pour les employeurs si plus de 10 salariés refusent l'application de l'accord. De plus, on sacralise l'accord majoritaire qui, je le rappelle, figure dans la position commune sur la représentativité et la loi de 2008 qui l'a accompagné.

L'accord majoritaire, qui plus est à 50 %, c'est l'alibi démocratique pour déréglementer et transférer la négociation prioritairement dans l'entreprise, dans une logique libérale anglo-saxonne.

L'accord majoritaire, cela conduit au syndicalisme autoritaire. La démocratie dite sociale ne fonctionne pas comme la démocratie politique.

L'actualité avec Renault, ses annonces de suppressions d'emplois et son chantage sont là pour le démontrer.

- D'autre part, dans cet accord, on chamboule la logique des PSE : deux sections du code du travail disparaîtraient, remplacées par soit là encore un accord majoritaire, soit une procédure d'homologation par l'administration. Mais ce que l'administration homologuerait, ce ne serait qu'un projet patronal de plan social. Pour nous certaines dispositions en matière de licenciement frisent l'inconstitutionnalité et nous l'avons fait savoir.

Autres motifs d'opposition :

- L'introduction d'un critère subjectif, celui de la compétence, pour fixer l'ordre des licenciements.
- Et la création d'un nouveau CDI au rabais : **le CDI intérimaire** (réponse à une revendication de la Fédération patronale du travail temporaire et reprise à l'époque par le précédent ministre du Travail) pour rendre captifs les plus qualifiés (qui ne représentent que 10 % à 15 % des intérimaires).

Au final, comme à la cérémonie des Oscars : **the winner is : le patronat avec citation particulière pour les fédérations patronales de l'intérim, de la propreté et celle des assurances.**

Félicités par l'OCDE, le Wall Street Journal et le Financial Times ! C'est pour dire...

Les perdants : l'emploi, les salariés, le code du travail et plus largement, les droits des travailleurs !

Alors comment peut-on en haut lieu qualifier de succès du dialogue social un tel accord quand le patronat sort vainqueur et gagnant en de nombreux points ?!

Elle est où la victoire pour l'emploi ? Concrètement pour les salariés, les chômeurs, que va-t-il se passer et surtout quand ?

Depuis sa conclusion on assiste à des superlatifs étonnants.

En effet, comment peut-on le qualifier de « texte le plus important depuis 40 ans », qualifier « d'ampleur cette négociation », « bel et grand accord », un soi-disant « ouf contre le chômage ». Voire même « une victoire majeure du dialogue social ».

De qui se moque t-on ? Comme dirait une humoriste connue.

Pour certains signataires, l'emploi est le gagnant de la négociation. Selon eux ils sont rentrés dans la mêlée et ont mis les mains dans le cambouis.

Et bien moi mes camarades, je veux bien avoir les mains dans le cambouis mais pas dans le broyeur.

Le patronat l'a dit lui-même, et c'est significatif, à la sortie « qu'ils avaient raison d'être heureux après 3 mois de négociation ».

Le patronat a surtout concurrencé le plus grand illusionniste de tous les temps (HOUDINI) qui était capable d'échapper à la noyade dans un coffre scellé, ou encore de rendre invisible un Premier ministre... en faisant croire à presque tout le monde que cet accord constituait une avancée pour les salariés.

En fait, ce que voulait le patronat c'était «si vous voulez qu'on puisse embaucher demain laissez nous d'abord licencier aujourd'hui».

La bataille ne fait que commencer, mes camarades. Et notre détermination reste intacte à marteler que ce n'est pas avec cet accord que l'on règlera la situation de l'emploi dans notre pays.

Pire, il fragilisera la situation de nombreux salariés et ça nous en sommes persuadés.

Alors, mes camarades, nous irons au front, si je peux dire, en allant voir les membres du gouvernement puis les parlementaires et en leur expliquant pourquoi il ne faut pas qu'un tel accord demeure une loi en l'état.

Rien n'oblige les parlementaires à s'autocensurer ou à ne pas modifier un accord transférable en loi. Ils l'ont d'ailleurs fait sur le contrat de génération. **Le jour où les parlementaires s'interdiront de modifier un accord, alors ce seront les interlocuteurs sociaux qui feront les lois et nous serons en régime politique corporatiste et nous ne serions plus en démocratie.**

Je cite Victor Hugo mes camarades : « le travail ne peut être une loi sans être un droit ».

Alors nous irons convaincre, convaincre de la pertinence et de l'objectivité de nos revendications, avec notre analyse et décryptage de l'accord. **N'en déplaise à M. MOSCOVICI, ministre de l'Economie, qui, en quelque sorte, nous demande de ne rien dire, nous ne nous taisons pas !**

Certains commentateurs s'interrogeaient : que va faire FORCE OUVRIERE ? Et bien ça se passe comme dans la vie de tous les jours, mes camarades ! Celui qui dit toujours oui comme celui qui dit toujours non, dans les deux cas, il n'est pas libre. Il n'a pas son libre arbitre.

On dit oui quand on est d'accord, non quand on ne l'est pas ! C'est quand même tout simple à comprendre.

Et c'est le comportement que nous aurons dans des négociations toutes aussi importantes, voire plus pour les salariés qui vont venir comme les retraites complémentaires, le chômage, la qualité de vie au travail où nous voulons faire effectivement respecter entre les hommes et les femmes le principe « à travail égal, salaire égal » ou le chômage partiel insuffisamment utilisé en France.

Si un accord est bon, on le signe et on le défend, mais s'il n'est pas bon on ne le signe pas et on le cartonne ! Alors, mes camarades, on va cartonner.

Nous allons aussi informer très largement nos camarades sur le terrain et vous tous.

Vous avez entre les mains un numéro de FO Hebdo qui parle de l'accord.

Dès la semaine prochaine vous allez recevoir un quatre pages explicatif sur le contenu de cet accord, informations qu'il faut relayer sur le terrain afin d'une part, de montrer les dangers de cet accord et d'autre part, de faire connaître les positions de FORCE OUVRIERE.

Pourtant, mes camarades, sur le front de l'emploi, il y a urgence.

Car il est des records dont on ne peut pas se féliciter.

Le seuil symbolique des 3 millions de chômeurs, soit 10 % de la population, a été atteint en octobre dernier et depuis, mes camarades, c'est l'escalade.

Au total, 19 mois de hausse continue du chômage et si on regarde de plus près, quel constat : des augmentations dramatiques en ce qui concerne les jeunes, les seniors et les chômeurs de longue durée. **C'est bien de vouloir inverser la courbe mais pour inverser une courbe, il ne faut pas rester le nez dessus, sinon ça ne marche pas.**

La réalité c'est que les destructions d'emplois sont fortes, celles dont on parle, celles nombreuses, dont on ne parle pas et toutes les fins de contrats précaires qui représentent la moitié de l'indemnisation du chômage.

Dans le secteur public, les entreprises publiques ne sont pas épargnées. La Poste, France Telecom et même la RATP et la SNCF connaissent des pertes d'emplois et des suppressions de postes qui se réalisent en silence en dehors de nos voix syndicales qui s'élèvent sur ces pertes d'emplois et sur la précarité grandissante.

Nous avons réussi à force de détermination et de mobilisation par exemple et pour le coup en agissant ensemble avec les autres organisations syndicales à faire sauver l'AFPA du gouffre car l'avenir de l'AFPA sans intervention de l'Etat c'était « chronique d'une mort annoncée » avec plus de 9000 postes concernés.

Il va y avoir une recapitalisation et mobilisation de fonds, l'AFPA, espérons-le, va se remettre à flot et la tête hors de l'eau, mais tout est loin d'être réglé.

Dans le secteur privé c'est l'hécatombe, peu de secteurs sont épargnés et les annonces de suppressions d'emplois sont quotidiennes touchant les entreprises de tout secteur et de toute taille.

Comme solutions de vieilles recettes maintes fois utilisées tels que les contrats aidés et pour compléter l'arsenal, des emplois d'avenir, des contrats de génération qui ne régleront pas le problème de fond.

Contrairement à l'adage culinaire, les vieilles recettes n'ont pas toujours les effets attendus.

Et il suffit de se remémorer depuis des décennies les multiples et différents types d'emplois ou de contrats aidés pour savoir que cela n'a qu'une incidence limitée sur l'emploi et a fortiori pour inverser LA fameuse courbe. **Les contrats aidés ça soulage mais ça ne guérit pas.**

Il s'agit bien d'une véritable bataille contre le chômage qu'il faut mener et pour mener une bataille, mes camarades, mais surtout vouloir la gagner, on doit se doter d'un véritable arsenal et être solidement armé avec une véritable stratégie.

Les sujets de mécontentement et de grogne sont nombreux et se multiplient.

Contre toute attente et espoir de changement finalement, on constate que **le changement c'est lentement !**

Les sujets sur lesquels on peut se satisfaire sont, il faut bien le dire, assez minces !

Salaires, pensions, pouvoir d'achat en berne, prix en hausse (gaz, électricité, transports), augmentation de la précarité, fragilisation des emplois, multiplication des plans sociaux,

Pourtant, mes camarades, sans prétention ni se glorifier d'avoir des solutions toutes faites, les pistes existent et ne demandent qu'à être explorées.

Une des priorités pour FORCE OUVRIERE est de remettre en débat la question de la politique salariale et son amélioration.

Les deux augmentations successives du Smic par ce nouveau gouvernement ont été bien insuffisantes et ont déçu les espoirs de nombre de salariés.

Je rappelle que 10 % des salariés sont payés au Smic, beaucoup de femmes et des salariés à temps partiel.

Alors, avec une absence de coup de pouce et une augmentation a minima, le compte n'y est pas !!!

Et ce n'est pas ainsi qu'on enclenchera la relance de la croissance qui nous manque et qui seule pourra nous permettre d'inverser la tendance et d'échapper à la spirale de l'austérité.

Pour ce faire il est pour FO indispensable de faire évoluer le montant du Smic et le porter à 80 % du salaire médian (ce qui aujourd'hui ferait un Smic 1 350 euros nets par mois).

On peut par contre se satisfaire de l'évolution de la réflexion sur la question de la réforme de l'indexation du Smic. Dans le cadre de cette réflexion la question de la prise en considération de la croissance s'est posée.

Pour FO la réponse est simple, mes camarades, nous ne sommes pas opposés mais quand celle-ci vient en plus de l'existant et bien sûr sans minoration quand la croissance est négative mais aussi sans automaticité entre la croissance et le coup de pouce.

Le coup de pouce c'est notre marge de négociation et notre rôle à jouer dans la détermination du Smic !!

On ne peut dignement accepter, mes camarades, d'avoir un Smic qui, pour les temps partiels, flirte avec le seuil de pauvreté et les minimas sociaux.

On ne peut accepter sans rien dire ni faire d'avoir des salariés qui s'appauvrissent de mois en mois, d'année en année et voir se creuser de plus en plus les inégalités de niveau de vie.

Le gouvernement suit et poursuit une logique de rigueur ou d'austérité qui accroît le chômage et la pauvreté. Mais n'ayez pas peur ! Il vient de nommer un jeune IGAS, François CHEREQUE, pour s'occuper de la pauvreté !

Qu'on ne vienne pas nous donner des leçons sur l'indépendance syndicale.

Autre point sur lequel je veux insister, mes camarades, notre revendication constante sur la prime transport est encore plus légitime (on n'en doutait pas) lorsqu'on prend connaissance d'un récent sondage qui indique que ce sont 18 millions de travailleurs qui prennent leur voiture pour se rendre à leur travail avec des distances parcourues de plus en plus grandes, en raison des difficultés à trouver un emploi ou un logement, qui plus est avec les mobilités forcées...

Alors OUI continuons tous ensemble dans les entreprises à revendiquer cette prime légitime d'un montant annuel d'au moins 400 euros.

Ce qui manque aujourd'hui, mes camarades, on vient de l'évoquer c'est une véritable stratégie politique en matière d'emploi, mais aussi en matière d'industrie et d'investissement.

Un exemple concret, celui du secteur industriel. La médiatisation du feuilleton Florange et la cacophonie gouvernementale sur ce dossier, les rebondissements dignes d'un mauvais scénario qui ont montré plusieurs choses :

Premièrement, n'est pas pompier qui veut (être pompier ne s'improvise pas) et en second lieu, la nationalisation temporaire ou partielle ne doit pas être présentée comme une arme ou du chantage mais comme un véritable outil au service d'une stratégie industrielle et une réelle opportunité pour les entreprises concernées, a fortiori pour les salariés.

Mais n'est pas stratège qui veut non plus.

Ce que l'on constate, mes camarades, c'est que quand l'Etat est actionnaire, il existe des marges de manœuvre pour intervenir, exemple les chantiers navals STX de Saint Nazaire qui ont eu, suite à une intervention efficace de l'Etat, la bonne nouvelle d'obtenir des commandes car l'Etat est actionnaire à 33 %. On voit donc que c'est une solution qu'il ne faut jamais écarter.

Contre exemple, celui d'EADS où l'Etat vient d'accepter de réduire son poids (de 15 à 12 %) à la demande du gouvernement allemand, EADS devenant de fait encore plus dépendante des marchés financiers. En la matière avoir une stratégie industrielle ce n'est pas diminuer la part de l'Etat mais renforcer notre savoir-faire humain et technologique et créer dans le giron d'EADS une grande entreprise d'aérostructure.

Mes camarades, en matière de stratégie industrielle, nous ne manquons pas d'idées. La semaine dernière, par exemple, j'ai avec nos camarades de PSA et la fédération, remis des propositions au président de l'entreprise.

Une véritable stratégie industrielle publique, cela implique innovation et investissement et c'est ce qu'il faut retrouver et développer.

Une véritable stratégie industrielle, cela nécessite de la cohérence et des outils. Les outils, on nous les a promis avec la création de la Banque Publique qui sur le papier est une bonne initiative, nous attendrons de voir concrètement « comment ça marche ». En particulier, et j'insiste, une banque publique ne doit pas se comporter comme une banque privée, elle doit par exemple conditionner socialement ses interventions.

Les intentions sont là mes camarades : un ministère dédié au redressement productif ,la remise en selle de la CNI, la naissance donc de la BPI et même si dans les détails des éléments nous font râler. L'optimisme est donc possible et on attend de voir la mise en musique de tout cela en étant plus que vigilant sur le déroulement et les résultats.

C'est pareil avec la loi dite « Florange » en référence au dossier Florange qui a semé la discorde au niveau du gouvernement, qui est annoncée sur la cession obligatoire de sites industriels rentables, ira, j'espère dans le bon sens. Pour rappel c'était une promesse de campagne et un sujet devant être évoqué mais c'est tombé lors de la négociation.

Mais oui, mes chers camarades, c'est avec une réelle volonté publique et des actes, qu'on arrivera à rendre compétitive notre économie !

Car la compétitivité n'est pas un mot tabou à FO.

Mais on ne met pas tous la même chose dedans. « Tout est compétitivité comme son contraire ». Compétitivité coût du travail pour les plus nombreux, compétitivité « hors coût du travail » pour nous.

Terme utilisé à outrance par les politiques, le patronat et les économistes de tout poil sans donner de définition précise. Compétitivité a été le « mot de la fin de 2012 ». On est passé de choc à pacte de compétitivité pour, au final, je raccourcis volontairement l'octroi aux entreprises par le gouvernement de 20 milliards de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi sans aucune conditionnalité.

Le choc a bien eu lieu mais pas là où on l'attendait ! Et les patrons obtiennent en quelque sorte un chèque en blanc de 20 milliards, en blanc car on attend toujours les contreparties.

Là aussi, mes camarades, notre action a compté et grâce à nos interventions, nous avons pu empêcher que les recettes de la protection sociale ne soient amputées par une baisse massive des cotisations patronales et éviter le relèvement trop fort de la TVA ou de la CSG.

On passe notre temps à déminer un champ de mines et c'est loin d'être terminé.

Nous avons devant nous des champs de mines importants car les débats sur le financement de la protection sociale et sur les retraites se profilent à l'horizon. Le gouvernement veut en effet concerter tout azimut, il a tracé sa feuille de route, jalonné son chemin ; décentralisation par-ci, protection sociale par-là et retraites en sus.

FO n'est pas hostile au débat et à la concertation bien au contraire, notre organisation est même demandeuse de débat, mais il y a débattre et débattre.

L'objectivité me conduit d'ailleurs à dire que les consultations avec les ministres, le Premier ministre ou le Président ne manquent pas.

La même objectivité me conduit aussi à dire qu'au-delà des concertations ou consultations, ce qui compte avant tout, ce sont les résultats. La méthode ne saurait se substituer aux résultats, les moyens ne sauraient se substituer à la fin. Et j'ai un peu envie de dire :

Halte à la conférencionite, le vrai débat impose de tout poser sur la table : le grand déballage en quelque sorte.

De ce point de vue, nous attendons du nouveau commissariat au Plan – revendication FO à laquelle le gouvernement a répondu positivement – qu'il se mette rapidement « au boulot ».

Tout débattre au fond, c'est aussi ce que nous demandions sous l'ancien comme le nouveau gouvernement en ce qui concerne la fonction publique et la définition des missions de services publics, mais aussi en ce qui concerne la protection sociale collective, c'est ce que nous demandions pour la fiscalité : une grande réforme fiscale d'envergure.

Sur la fiscalité, les mesures qui ont été prises n'ont rien d'une réforme fiscale d'envergure mais relèvent plus du pointillisme.

Ce que nous demandons c'est une vraie réforme fiscale remettant l'impôt sur le revenu au cœur du dispositif, une réforme globale et juste et qui permettra de faire augmenter les rendements de l'impôt.

Car selon FO, c'est le moyen de pouvoir ensuite mettre en place des politiques et des mesures suffisantes à l'emploi, aux salaires, aux services publics et à la protection sociale de façon justement à sortir de la crise par des investissements et interventions publics, avec une vraie stratégie pour la croissance, ce qui là encore impose l'abandon de l'austérité.

Sur le sujet tout le monde s'est focalisé sur la taxation à 75 % comme étant une mesure des plus emblématiques au final censurée et donnant lieu à des évasions fiscales très médiatisées.

Vous avez sans doute vu ma déclaration disant **que je préférais les Pussy Riots à Depardieu et pas seulement physiquement (il ne faut jamais s'attaquer au physique !)**, mais symboliquement, mes camarades, c'est triste et pathétique de qualifier la Russie de grande démocratie quand on sait quel sort Poutine réserve à ceux qui osent s'opposer à lui.

Ce qui renvoie à la définition de la démocratie mais aussi à celle de la république. Pour nous, les deux sont liées mais on peut être démocrate sans être républicain. Car oui à FO, mes camarades, nous savons que démocratie et république sont deux concepts différents.

La conception française de la république, celle qui a toujours eu vocation à être universelle, est toujours une référence dans le monde, notamment pour celles et ceux qui souffrent.

A FO, nous défendons les deux, la démocratie et la république et nous avons une conception en effet exigeante de la république et de ses principes : liberté, égalité, fraternité et laïcité.

C'est pourquoi nous sommes si inquiets des réformes portant sur l'action publique où l'on est passé de la RGPP à la RGPP +, avec la MAP, la modernisation de l'action publique.

Le changement est sémantique. Derrière les mots et appellations différentes, la démarche initiale du précédent gouvernement de suppression des postes, des services et des missions publiques se poursuit selon un rythme accéléré et une méthode qui s'apparente effectivement à celle de la RGPP.

Cela illustre ce que disait Jean Jaurès « Quand les hommes ne peuvent changer les choses, ils changent les mots ».

La différence entre la RGPP et la MAP mes camarades : avec la RGPP, c'était « on vous coupe un bras » ; avec la MAP on vous demande de vous amputer vous-même le bras, à la fin il vous manque un bras.

Ce que je crains, c'est qu'avec la MAP, pour la république **ce soit échec et MAP !** Défendre la république ne peut se faire sans défendre les services publics. Ce n'est pas qu'une question d'effectifs ou de conditions de travail, c'est aussi préserver l'existence de missions et services qui assurent l'égalité de droit. **Les services publics sont le bien de ceux qui n'ont rien ou pas grand-chose.**

Cela vaut pour tout le secteur public :

- les hôpitaux toujours confrontés à la loi HPST et où les conditions de travail se dégradent de plus en plus,
- à l'Équipement où les services ne peuvent plus assurer correctement leur mission,
- chez les inspecteurs du permis de conduire actuellement dans l'action,
- dans l'éducation nationale où, par exemple, sur les rythmes scolaires, il faudrait travailler plus pour gagner moins, ce qui explique que la grogne monte,
- mais aussi dans la police nationale républicaine, les finances, la justice et autres services publics où la RGPP a eu des conséquences sévères pour les agents comme pour les usagers.

Sont également toujours en suspens, donc non résolu, la question du jour de carence, sans parler du point d'indice.

De même le processus continu de décentralisation tel qu'il se dessine nous inquiète fortement et risque de fragiliser, voire de morceler la république et de porter atteinte aux principes républicains que sont l'indivisibilité, la cohérence, l'unicité et l'égalité.

Pour FO, la décentralisation ne doit pas être un processus continu ni une décentralisation à la carte, la présentation du projet de loi là encore est une nouvelle fois repoussée. Il reste encore beaucoup de flou.

Et comme le disait quelqu'un que je connais bien, quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup, mes camarades.

Ces craintes d'une balkanisation et du morcellement de la République, nous les avons exprimées et je me suis même adressé au président de la République par courrier pour les exposer. Celui-ci m'a rapidement adressé un courrier en retour afin de me « rassurer » mais compte tenu de ce que nous savons, nous ne sommes pas rassurés.

Un mot sur les retraites, mes camarades. On nous promet donc un débat à venir sur les retraites.

Je l'ai dit publiquement ce dossier des retraites est plus que sensible.

Rappelons-nous ensemble la bataille de 2003, celle de 2010 et notre mobilisation le 15 juin 2010 où, avec plus de 70 000 manifestants FO, nous avons clairement affiché notre détermination à combattre une contre-réforme inacceptable et une fois malheureusement cette dernière adoptée, dit que le dossier n'était pas clos.

Nous avons raison, le dossier n'est pas clos !

FO avait et continue clairement d'afficher ce que nous ne voulons pas et devant vous aujourd'hui, je le confirme :

NON à tout allongement de la durée de cotisation, il faut même la réduire.

Et NON à tout report d'âge supplémentaire du droit à la retraite, nous ne renonçons pas aux 60 ans à taux plein ! Qui plus est quand le chômage des seniors augmente de 17,5 % en un an.

Le seul problème des retraites, mes camarades, c'est un problème financier. Et un problème financier, on le règle comment ? Et bien par des mesures de financement et des ressources nouvelles !

Qu'entend-on en ce moment ? Des propositions patronales de relèvement à 63 ans de l'âge légal de départ à la retraite. Un ministre du Budget qui, au détour d'une interview, chante les louanges de la méthode suivie pour aboutir à l'accord sécurisation de l'emploi pour aborder la concertation sur les retraites.

Si c'est cela, on est mal barrés, si je puis dire !

Plus sérieusement, ce dossier, je le dis, est un dossier sur lequel on n'est pas pressé ! Et qui doit être abordé après celui, plus général, du financement de la protection sociale sur lequel il faut aboutir à une clarification des responsabilités et de financements. Et nous savons que le financement majoritaire par la cotisation demeure une garantie pour les travailleurs.

Et nous sommes prêts au débat. De même que nous sommes prêts au débat sur une grande réforme fiscale nécessaire et indispensable.

Alors oui, toujours prêts !!! Prêts et déterminés, prêts à marteler et à expliquer avec clarté nos revendications sur tous ces sujets. Prêts à nous faire entendre du gouvernement et du parlement.

Et alors que la crise est loin d'être terminée, il appartient aux travailleurs d'exiger de se faire respecter. Notre rôle syndical est essentiel car il ne peut exister de renoncement au respect des droits des travailleurs.

C'est pourquoi, sur le terrain, dans l'entreprise, dans les administrations, nous devons rester fermes sur nos positions et revendications, ne jamais baisser la tête. Cela vaut pour l'emploi, les salaires, la stratégie industrielle, la protection sociale collective ou les services publics.

Quelques notes d'optimisme, mes camarades, car être syndicaliste, c'est par définition être optimiste. Tout simplement parce que c'est en militant qu'on finit par changer les choses, si ce n'est changer le monde !

Les élections TPE ont eu lieu et mes camarades, grâce à la mobilisation de tous sur le terrain, nous avons bien tiré notre épingle du jeu.

C'était pas gagné car nous étions très critiques sur cette élection sur sigle qui n'avait pas été demandée mais imposée par le gouvernement précédent dans le cadre de la réforme de la représentativité.

Au final, avec 15,25 % (rien qu'en métropole), nous consolidons notre troisième place dans le privé et nous gardons un score cohérent par rapport à celui des dernières élections prud'homales - contrairement aux autres syndicats.

Nous avons vraiment de quoi nous satisfaire et même s'il faut relativiser les résultats avec un taux de participation très faible.

La stabilité de nos résultats est un signe encourageant.

L'ironie mes camarades, c'est que nous bénéficions de cette représentativité que nous continuons de combattre et continuerons de combattre car nous n'avons pas dit notre dernier mot notamment fort des recommandations de l'OIT (organisation internationale du travail).

Les compteurs vont être relevés, si je puis dire, car le 31 décembre dernier a eu lieu la fin d'un cycle électoral et les résultats seront connus en mars avec une agrégation générale de tous les résultats, (des résultats des élections TPE mais aussi des élections aux chambres d'agriculture et bien sûr, celles dans les entreprises de 11 salariés et plus).

C'est seulement vers l'été que nous connaissons **la short list officielle** et nous saurons qui des organisations syndicales seront représentatives.

Une certitude, bien entendu FO fera partie de la liste.

Oui, on se développe, on a accueilli récemment des syndicats tels que celui des proviseurs et chefs d'établissement ou celui des greffiers mais aussi on va créer celui des attachés parlementaires.

Et dans les entreprises, chaque jour nous accueillons dans nos rangs des adhérents qui nous rejoignent.

Vous avez, nous avons tous ensemble, su renverser cette contrainte en des opportunités de développement et cela va continuer.

Pour aider au développement, le gouvernement et le parlement ont d'ailleurs accédé à l'une de nos vieilles revendications, le crédit d'impôt pour les travailleurs syndiqués qui ne payent pas l'impôt. Vous allez, ceux qui sont concernés, pouvoir en profiter.

Utilisez aussi la possibilité pour tout adhérent FO qui le souhaite d'avoir une complémentaire santé intéressante suite à l'accord que nous avons passé avec une institution de prévoyance. Vous pouvez vous adresser à vos UD.

Si on nous rejoint, c'est aussi parce que rejoindre FO c'est rejoindre une organisation indépendante.

FO est fondamentalement et viscéralement libre et indépendante et surtout cohérente dans ses positionnements et revendications.

Pendant la campagne présidentielle, je disais que nous prenions date en expliquant clairement nos analyses et revendications et que ce que nous défendions, nous le défendrions demain.

Ce demain, c'est aujourd'hui mes camarades, et nous sommes là.

Constants dans nos revendications, d'autant plus libres à les porter que fidèles à nos principes, nous n'avions pas donné de consigne de vote pendant la campagne présidentielle, **ce qui nous rend encore plus libres.**

Nous sommes face à l'austérité déterminés, appelant à la résistance, mes camarades.

L'austérité c'est comme le mauvais cholestérol, moins il y en a mieux on se porte !

Etre déterminé, c'est dire qu'il y a urgence.

Urgence à remettre en cause le modèle capitaliste libéral et financier.

Urgence à préserver notre modèle social qui est porté aux nues ou au pilori selon le contexte et les opportunistes.

Résister, mes camarades, c'est savoir dire **NON**.

Non à la logique suicidaire de l'austérité.

Non aux cadeaux au patronat et des miettes aux salariés.

Non à la remise en cause des principes républicains.

Revendiquer c'est dire **OUI**.

Oui à agir face à une crise qui n'en finit pas.

Oui à une autre logique économique et sociale.

Oui à des augmentations de salaires et pensions.

Les gouvernements changent mais l'austérité demeure.

Moi, secrétaire général de FO, je combats l'austérité.

Moi, secrétaire général de FO, j'entends ce que disent les adhérents et les salariés.

Moi, secrétaire général de FO, je revendique une grande réforme fiscale.

Moi, secrétaire général de FO, je demande à l'Etat d'avoir une vraie stratégie industrielle.

Moi, secrétaire général de FO, je revendique l'augmentation des salaires, retraites et pensions.

Moi, secrétaire général de FO, je défends la république, une, indivisible, démocratique et sociale.

Moi, secrétaire général de FO, je pense qu'il appartient aux travailleurs et à leurs organisations syndicales de combattre l'austérité par tous les moyens, **y compris la grève quand il le faut.**

Alors moi, vous, nous, tous ensemble, fermement, revendiquons, mobilisons, négocions et développons-nous.

Ce meeting fera date.

Vive le syndicalisme libre et indépendant !

Vive la solidarité internationale !

Vive la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE !

Merci de votre présence.